

En cas de problème

À chaque problème sa solution.

Ce tableau répertorie les causes possibles de votre problème et vous indique la marche à suivre pour y remédier.

PROBLÈMES RENCONTRÉS	RAISONS POSSIBLES	SOLUTIONS PROPOSÉES
Phénomènes d'eau colorée sur l'eau froide	Arrivée d'eau colorée depuis le réseau public	Faire vérifier l'état de votre branchement par un technicien du SDEA
	Présence éventuelle de matériaux de natures différentes (cuivre/acier galvanisé) pouvant générer des phénomènes de corrosion	Mettre en place des matériaux de même nature
	Mauvais réglages du TH de l'adoucisseur Une eau trop adoucie peut entraîner une corrosion des réseaux	Maintenir le TH en sortie entre 10°F et 12°F
Phénomènes « d'eaux noires » sur l'eau chaude sanitaire	Mauvais réglages du TH de l'adoucisseur	Maintenir le TH en sortie entre 10°F et 12°F
Odeurs au niveau de l'eau chaude sanitaire	Mauvais entretien du ballon d'eau chaude sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer (élimination complète des boues) et désinfecter le ballon • Remplacer l'anode en magnésium par une anode à courant imposé • Procéder à des chasses régulières du fond de ballon • Mettre en place une vanne de purge disposée en fond de ballon et au besoin remplacer le ballon • Vérifier et maintenir une température de chauffe comprise entre 55 et 60°C
Une température insuffisante pour l'eau chaude sanitaire	Mauvais dimensionnement et performances insuffisantes des équipements de production d'eau chaude sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier les consignes de réglage de la température des équipements de production d'eau chaude sanitaire afin de maintenir en permanence une température comprise entre 55 et 60°C. Remplacement le cas échéant si ces valeurs ne peuvent être atteintes. • Programmer, une fois par jour, des chocs thermiques pour les pompes à chaleur.

GLOSSAIRE

- Le titre hydrométrique (TH) ou dureté de l'eau est l'indicateur de quantité de calcaire présent dans l'eau. Correspondance unités : 1°F = 0,56°D
- Le degré français (°f) est l'unité du titre hydrométrique (1 degré français correspond à 0,56 degré allemand).



www.sdea.fr

Créez votre Espace Client
et effectuez toutes vos démarches
en 1 clic !



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

1, rue de Rome
Espace Européen de l'Entreprise
SCHILTIGHEIM / CS 10020
67013 STRASBOURG CEDEX
www.sdea.fr



l'Eau, votre service public

Les installations privatives d'eau potable

➤ EXPERTISE



© VOUTUREZ & OBRINGER - Crédit photos: Gettyimages

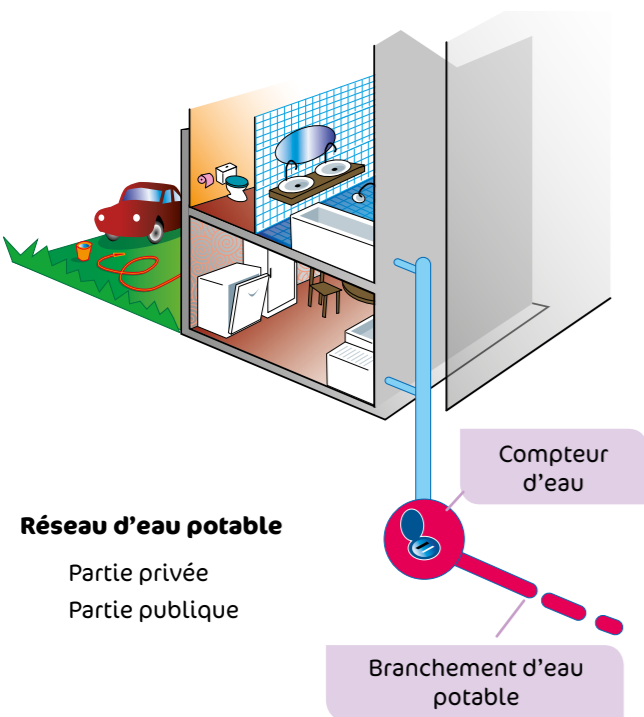
DANS CE GUIDE PRATIQUE,

le SDEA vous aide à concevoir et entretenir au mieux vos installations privatives d'eau potable et d'eau chaude sanitaire. Ces conseils vous permettront d'éviter tous désagréments tels que la coloration ou les mauvaises odeurs de l'eau. Suivez le guide...

1. J'identifie

la partie privée de mes installations d'eau potable.

La limite entre la partie publique et privée est matérialisée par le dispositif de comptage (le compteur). Ce dernier peut se situer à l'intérieur du bâtiment ou en limite de propriété dans un regard de comptage.



2. Je respecte

les règles de conception de mes installations d'eau potable.

→ LA TUYAUTERIE (LES RÉSEAUX)

● Je choisis les matériaux et les équipements nécessaires à la réalisation de la tuyauterie en fonction de la qualité de l'eau distribuée et de l'environnement de pose.

Risques évités : dégradation de la qualité de l'eau et phénomènes de corrosion.

● J'utilise des matériaux de même nature (ne pas installer du cuivre en amont d'une canalisation en acier galvanisé par exemple).

Risque évité : perçement de la tuyauterie par corrosion.

À SAVOIR :

Les matériaux les plus utilisés actuellement sont : le cuivre, le PER (polyéthylène réticulé), les tubes multicouches, le PVC et de manière plus marginale l'inox. Le plomb et l'acier noir sont quant à eux interdits.

● J'évite les vitesses faibles (eau circulant trop lentement) et la création de « bras morts » qui constituent des zones de dépôts et de stagnation prolongés.

Risque évité : développement des bactéries.

● Je réalise les circuits les plus courts possibles.

Risque évité : augmentation du temps de séjour de l'eau.

● J'évite les vitesses excessives (eau circulant trop rapidement) en choisissant le diamètre de mes conduites en fonction de leur longueur et du débit qui va y transiter.

Risque évité : formation de bruits excessifs (lors de la fermeture trop rapide des robinets) et phénomènes de corrosion, d'érosion ou de cavitation.

● Je n'utilise pas mes conduites d'eau comme prise de terre. Elles doivent par contre être raccordées à la prise de terre de l'immeuble.

Risques évités : phénomènes de corrosion et risque d'électrocution.

● Je purge et je désinfecte la tuyauterie avant mise en service.

Risque évité : contamination bactérienne.

À SAVOIR :

Des normes précises définissent les règles de dimensionnement et de conception à appliquer (DTU 60.1 et 65.10).

→ LES ADOUCISSEURS

● Je pose un clapet (de type EA) en amont du dispositif.

Risque évité : phénomène de retours d'eau (retour d'eau chaude dans l'eau froide).

● Je prévois une rupture de charge (de type YA) au niveau de l'évacuation vers les égouts (vidange d'un diamètre minimal de 32 mm).

Risque évité : contamination bactérienne des résines échangeuses d'ion (produit qui sert à adoucir).

● J'évite la mise en place d'un adoucisseur en amont de réseaux en acier galvanisé.

Risque évité : corrosion accélérée des canalisations par l'eau adoucie.

● J'installe l'adoucisseur en amont des appareils chauffant l'eau (lave-linge, lave-vaisselle, chauffe-eau...).

Risque évité : entartrage rapide des appareils chauffants.

● Je n'adoucis pas en dessous de 10 °f.

Risque évité : Une corrosion accélérée des canalisations par l'eau adoucie.

À SAVOIR : si mes canalisations sont neuves, j'attends deux ans avant d'installer un adoucisseur. Le tartre qui se déposera servira de protection anticorrosion contre l'eau douce.

● Je prévois un robinet d'essai sur la sortie pour analyser l'eau après traitement.

Risque évité : mauvaise qualité de l'eau adoucie.

→ LES SYSTÈMES DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

● Je pose un clapet (de type EA) sur l'alimentation en eau froide de la production d'eau chaude.

Risque évité : retour d'eau chaude sanitaire dans le réseau eau froide.

● Je prévois la pose d'un « purgeur d'air automatique » en point haut de la production.

Risque évité : accumulation de gaz responsables de phénomène de corrosion ou mauvaises odeurs.

À SAVOIR :

A savoir : « Afin de limiter la prolifération bactérienne, maintenez votre température de production d'eau chaude à une température de 60°C »

3. Je tiens à jour

un calendrier d'entretien.

● Pour préserver la bonne qualité de mon eau, je vérifie régulièrement mon installation, et je fais réaliser des opérations de maintenance et de surveillance sur mes équipements, par un installateur sanitaire.

● Afin de constituer un historique, le SDEA vous conseille de répertorier toutes ces interventions dans un tableau en indiquant l'équipement concerné, la nature, la fréquence et la date de l'opération d'entretien.

→ EN SAVOIR PLUS

GUIDE TECHNIQUE "ENTRETIENEZ VOS INSTALLATIONS D'EAU PRIVÉES"

Disponible sur demande ou sur :

www.sdea.fr